



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-360**

Séance publique du

3 novembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141103-53658-DE-1-1_0
Date de signature : 04/11/2014
Date de réception : mercredi 5 novembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Le 3 novembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 28/10/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Jules SUSINI, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : S. DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation -
Informatique et RRH
Département Ressources et Relations
Humaines

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 NOVEMBRE 2014

Nomenclature : 4.1

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs municipaux en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel à savoir :

1 - Avancements de grade et promotions internes :

En vue de permettre l'exécution de la Commission Administrative Paritaire du 7 novembre 2014 portant sur l'examen des avancements de grade et promotions internes de fonctionnaires territoriaux et considérant les postes vacants au tableau des effectifs, il convient de procéder à un certain nombre de créations et de suppressions d'emplois qui seront effectives (sauf indications contraires) à partir du **8 novembre 2014** pour l'administrateur général, du **1^{er} janvier 2014** pour les rédacteurs principaux de 2^o classe et du **1^{er} juin 2014** pour les adjoints du patrimoine de 1^{ère} classe.

CATEGORIE A

GRADE	CREATION	SUPPRESSION	INCIDENCES
ADMINISTRATEUR GENERAL	1		<i>Création</i> de 1 emploi d'administrateur général
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE		1	<i>Suppression</i> de 1 emploi d'administrateur hors classe

CATEGORIE B

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE	13	0	Création de 13 emplois de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe
REDACTEUR	0	13	Suppression de 13 emplois de Rédacteur suite à la nomination au grade de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

			CATEGORIE C
GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 1^{ère} CLASSE	16	0	Création de 16 emplois d'adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2^{ème} CLASSE	0	16	Suppression de 16 emplois d'adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe suite à la nomination au grade d'adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe

2 - Transformation de poste

GRADE	CREATION	SUPPRESSION	INCIDENCES
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1 ^{ère} classe	1	1	<p>Création de 1 emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} classe à temps non-complet soit 40% (8 heures hebdomadaires)</p> <p>Suppression de 1 emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} classe à temps complet soit 100% (20 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} octobre 2014</p> <p>Aucune incidence financière car les heures d'enseignement sont réparties sur d'autres enseignants</p>

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'ensemble de ces créations et suppressions d'emplois à l'effectif de la ville dont l'incidence financière s'élève pour la Ville et pour l'exercice 2014 toutes charges comprises à 22.256 € (vingt deux mille deux cent cinquante six euros) qui présente les disponibilités nécessaires.

Ces sommes sont imputables au budget 2014 sur le chapitre 920 20- 64 111 « rémunération principale du personnel titulaire ».

DL.2014-360 - CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA
VILLE D'AIX EN PROVENCE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 50
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/11/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)